Enquête de la DGS

Yves Froger

Le 10 octobre 2007

Chers Collègues *,

Quelques-uns d'entre vous nous ont alertés sur l'enquête diligentée par la Direction Générale des Soins du Ministère de la Santé auprès des médecins spécialistes et en particulier des psychiatres et des patients qui les consultent pour étudier le parcours de soins.

Si nous avons de notre côté demandé un bilan du parcours de soins en psychiatrie, tant il nous paraît inapproprié à notre pratique et mal vécu par les patients, la méthodologie retenue par le Ministère est par contre tout à fait inacceptable. L'interrogatoire téléphonique des patients qui l'accepteraient après avoir été désignés par le psychiatre peut engendrer des réactions que chacun peut apprécier.
Par ailleurs, cette enquête laisse entendre qu'elle se recommande de la FFP (Fédération Française de psychiatrie) et du conseil de l'Ordre. À notre connaissance, aucun avis favorable n'a été donné par ces deux instances.
Aussi, nous dénonçons cette façon de faire et recommandons à ceux d'entre vous qui peuvent encore être contactés de s'abstenir de répondre.

Yves Froger
Lorient

* Cet avis a été mis sur notre site dès que nous avons été informés de cette enquête.